ENQUETE PUBLIQUE
ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande d'**Eneco Wind Belgium** (anciennement Air Energy)**, av. Pasteur, 6h à 1300 WAVRE (tél 081/64.05.07)** en vue d'obtenir le permis unique pour la **construction et l'exploitation d'un parc de quatre éoliennes (**ayant fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement**), la construction d'une cabine de tête et la mise en place de mesures agro-environnementales, à Quévy sur la plaine d'Aulnois située entre la N 543, la rue du Château vert, la rue de Malplaquet, la rue d'Aulnois et la rue de Blaregnies.** Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Quévy, Colfontaine, Dour, Frameries et Honnelles à partir **du 12 janvier 2015 jusqu'au 10 février 2015.** Le projet n'est pas conforme à la destination du plan de secteur (zone agricole) et nécessite l'application éventuelle de l'article 127§3 du CWATUPE. Il s'agit d'une enquête publique, complémentaire à celles tenues précédemment **afin de soumettre au public le complément d'étude d'incidences réalisé suite à l'arrêt du Conseil d'Etat** n°229.260 du 20 novembre 2014 qui a annulé l'arrêté du Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et de la Mobilité du 5 mars 2014 accordant à la société anonyme Eneco Wind Belgium un permis unique pour quatre éoliennes et une cabine de tête, à implanter à Aulnois/Blaregnies.

Date de l'affichage de la demande à la commune	Date de l'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au Collège Communal
29/12/2014	**Lundi 12/1/2015**	**le mardi 10/2/2015** à 18 h à Honnelles	1 Rue Grande 1 7387 Honnelles

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à **Honnelles** 1 Rue Grande 7387 Honnelles,: Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, le Vendredi de 9h à 11h. Une permanence est prévue le mardi 20/1/2015 de 16h30 à 20h sur rendez-vous en téléphonant préalablement à M. Reignier ou à Mme Mainil au 065/75.92.22).

Le Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et des Transports, des Aéroports et du Bien-être animal est compétent pour statuer sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique (art 127 § 1er al 2,3 et 7 du CWATUPE).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de l'une des communes mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des informations complémentaires auprès du demandeur : Eneco Wind Belgium, av Pasteur 6 H, 1300 Wavre, ou du service du fonctionnaire technique compétent sur recours : M. Pierre Dacos – Service Public de Wallonie – DGO3 – Département des Permis et Autorisations - Direction des Permis et Autorisations – Cellule Recours, Avenue Prince de Liège 15 à 5100 Jambes. Tél : 081/33 61 54, ou - du service du fonctionnaire délégué compétent sur recours : M. Jean-Serge Balthasart – Service Public de Wallonie – DGO4 –Direction de l'urbanisme et de l'architecture – Rue des Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes. Tél : 081/33.25.20